

La fibre remplace définitivement le cuivre à Petit-Bourg

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / LA RÉDACTION

16 juillet 2025



Petit-Bourg est la première commune de Guadeloupe à voir son réseau cuivré (ADSL et téléphonie fixe RTC) fermer. Le 9 juillet dernier, l'actuel maire David Nébor, et son prédécesseur Guy Losbar, ont officialisé la transition. Ils ont participé à la mise en scène de tirage de câbles (photo ci-dessus) qui symbolise la fin du réseau cuivré. Guy Losbar, présent en qualité de président du Département, a valorisé spécifiquement sa commune en affirmant qu'« *en venant habiter à Petit-Bourg, on a toutes les conditions optimales pour pouvoir travailler* ».

Il a aussi élargi et indiqué que le Département va « *mettre en place un ensemble de services pour les personnes âgées qui sont parfois isolées* ». Après les avoir identifiées, l'exécutif départemental annonce la mise en place « *d'un certain nombre de prestations* » qui nécessitent que ces aînés

soient « *connectés* », « *qu'il y ait du très haut débit* » afin que le Département « *puisse être performant et assurer leur accompagnement* ».

Cette migration s'inscrit dans le plan France très haut débit, dont l'échéance a été reportée à 2030. Orange, propriétaire du réseau historique, pilote la mutation progressive. Au 31 janvier 2025, 162 communes françaises avaient abandonné le réseau cuivré pour la fibre qui est 4 fois moins énergivore et plus performante, d'après le ministère de l'Économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Si le président du conseil départemental, souligne l'importance du haut débit pour le développement économique et le télétravail, reste aussi l'enjeu de la fracture numérique. Car le Département a la charge avec la préfecture, de réussir l'inclusion numérique des publics fragiles.

Selon les statistiques publiées lors du séminaire Numérique en commun le 16 avril 2024, entre novembre 2020 et avril 2024, ce sont 24 177 personnes qui ont eu besoin d'être accompagnées pour des actions cruciales telles leurs démarches en ligne (37,3 %, soit 11 678 personnes) ou simplement prendre en main un équipement (14,8 %, soit 4 643 personnes). Des besoins d'assistance susceptibles d'augmenter avec le vieillissement de la population. Autre enjeu soulevé par cette transition : la résilience du territoire face aux catastrophes naturelles. En cas de cyclone, les liaisons téléphoniques portées par le réseau cuivré pouvaient rester opérationnelles malgré les coupures de courant. « *Avant, même sans électricité, on pouvait encore téléphoner* », témoigne une résidente de Petit-Bourg. Un atout que la fibre et les terminaux électro dépendants ne garantissent pas. La modernité a ses avantages, mais aussi ses vulnérabilités à traiter.